

Institut Supérieur Industriel de Valenciennes (ISIV)

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE GESTION

Mardi 14 octobre 2003

PRESENTS :

Membres Industriels :

Monsieur DEMUYNCK
Monsieur MERLIER
Monsieur NICOLAS
Monsieur STIEVENARD

Membres internes à l'UVHC :

Monsieur DESRUMAUX
(Représentant de Monsieur LEVEL)
Monsieur DUBOIS
Monsieur LIENARD
Monsieur MOUTON
Monsieur SENEZ
Monsieur TOURNIER
Monsieur VERHEYDE
Monsieur WINTER

Membres Administratifs :

Madame BALLET
Monsieur DELCORTE

Membres Elèves-ingénieurs :

Monsieur LHOIR

Secrétaire de séance :

Madame FERNEZ

EXCUSÉS :

Membres Industriels :

Monsieur CAZIER
Monsieur JETTE
Madame PREVOST
(Pouvoir donné à Monsieur MERLIER)

Membres Internes à l'UVHC :

Monsieur DELEBARRE
Monsieur RICHE
Monsieur ROUZE
Monsieur TISON

Membres Invités :

Monsieur DARRAS
Monsieur DULION

I – Budget prévisionnel 2004 :

Monsieur MERLIER, Président de l'ISIV, ouvre la séance et donne la parole à Monsieur TOURNIER, celui-ci demande à Madame BALLET, secrétaire comptable de l'ISIV de présenter le budget prévisionnel 2004 de l'ISIV.

L'ISIV présente un budget équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 1 182 943.65 euros pour 315 étudiants (160 formation initiale, 121 apprentis, 34 fc).

Ce budget est en diminution par rapport à 2002, cela est dû à la régularisation des droits universitaires, à la diminution de la dotation générale de fonctionnement ainsi qu' à la convention d'équipement formasup honorée en 2002.

LES RECETTES :

Les recettes de fonctionnement :

- les droits universitaires estimés à 62 602.00 (277 euros par étudiants)
- les prestations formation continue calculées à 250 000.00 euros (promotions 11, 12, formation continue longue et estimation promotion 13)
- les frais de dossiers (11 882.97 euros) remis à l'équivalent par rapport à l'année dernière,
- les autres produits d'activités annexes concernent LEEDS (27840 euros=22680 euros)
- la DGF diminuée de la dotation aux amortissements gérée par les services généraux de l'Université (146 053.00 euros),
- la subvention région correspondant au reversement des indemnités de transport/repas /nuités (51 573.50 euros),
- la subvention région pour la formation linguistique en Angleterre (40 594 euros)
- le transfert UIMM estimé à 246000 euros
- la taxe d'apprentissage sur le quota estimée à 260 028.50 euros
- la taxe d'apprentissage sur le barème mise partiellement pour couvrir les besoins en fonctionnement (35321.00 Euros)

les recettes d'investissement :

- la taxe d'apprentissage sur le barème prévu 91 169.00 (équivalent 2003) en augmentation de 23.5% par rapport à 2002 est mise partiellement en investissement à hauteur de 55 848.00 Euros

LES DEPENSES

Dépenses de fonctionnement :

Elles sont en légère augmentation proportionnellement à la hausse des effectifs.

Dépenses de personnel :

L'ISIV a la charge de 3 postes IATOSS : 2 ingénieurs d'étude et 1 assistant ingénieur

Le nombre d'heures complémentaires est estimé à :

- 5500 h en formation par apprentissage
- 2500 h en formation initiale
- 1500 h en formation continue

Dépenses d'investissement :

L'ISIV devrait diminuer ses dépenses d'investissement en 2004 et honorer uniquement les conventions de reliquat de taxe d'apprentissage.

II - Budget AEISIV et demande de subvention :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur LHOIR, Président de l'AEISIV.

L'Association est très dynamique, il commente l'ensemble des documents de la pochette. Il précise que les principales dépenses concernent :

- le voyage au ski d'une semaine,
- la rénovation du bar,
- les objets dérivés de l'ISIV (tshirt, crayons, casquettes, porte-clés, etc...)

et les principales recettes concernent :

- la subvention donnée par l'ISIV,
- le système d'adhésion des élèves qui leur permet de bénéficier d'avantages dans certains commerces de Valenciennes et d'avoir des remises sur les activités organisées par l'AEISIV

Cette année, les activités prévues sont notamment :

- le voyage au ski,
- l'intégration des étudiants de la première année du cycle préparatoire ISIV,
- les photos de classes,

Monsieur LHOIR précise qu'il y a une nette diminution de la subvention, puis une stabilité sur les 2 dernières années. En ratio, actuellement, cela représente 24 euros par étudiant alors qu'en 1998, cela représentait 84 euros. Si la subvention demandée pour 2004 s'élève à 8 000 euros cela fera une augmentation de 5 %.

Monsieur TOURNIER demande s'il y a des questions et si le montant de la subvention demandée est accepté, les membres du Conseil votent à l'unanimité cette proposition.

III- Organigramme de l'ISIV :

Monsieur TOURNIER présente l'organigramme de l'ISIV, cette année Monsieur BONIN, professeur agrégé en génie-mécanique est venu compléter l'équipe enseignante de l'ISIV et Madame Suzanna SCOTT, professeur certifié en anglais a pris en charge une partie des relations internationales de l'ISIV.

IV – Jury d'attribution du Titre d'ingénieur (Formations Initiales et continue) :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur VERHEYDE, Directeur des Etudes de l'ISIV.

Il propose aux membres du Conseil d'observer les résultats obtenus (documents contenus dans la pochette) et rappelle les critères d'attribution du diplôme : la moyenne doit être obtenue pour les 3 centres d'intérêt (CI) et la note de 12/20 est demandée pour le Projet de Fin d'Etudes (PFE). De plus, le résultat de 750 points au TOEIC doit être obtenu obligatoirement pour la Formation Apprentissage et la Formation Universitaire, la Formation Continue n'étant pas concernée, il n'empêche que les salariés Formation Continue peuvent passer ce TOEIC.

Pour l'attribution des félicitations du jury, la moyenne générale de 15/20 minimum est requise ainsi que la note de 15/20 minimum pour le Projet de Fin d'Etudes.

A/ Habilitation Formation Continue :

En ce qui concerne la formation continue, la promotion est de 16 candidats, mais une candidate n'a pas satisfait au Projet de Fin d'études, de ce fait elle a la possibilité d'effectuer un nouveau Projet de Fin d'études afin d'avoir la possibilité d'être diplômée.

Un autre candidat a quitté la formation en cours d'année pour des raisons de santé, pas de nouvelles pour le moment.

Le jury d'enseignants propose donc 14 candidats au titre d'ingénieur. Monsieur TOURNIER invite donc les membres du conseil à voter cette proposition. Elle est votée à l'unanimité.

B/ Habilitation Formation initiale par Apprentissage :

Monsieur VERHEYDE informe le Conseil d'Administration que l'ensemble des apprentis ont obtenu 750 points au TOEIC ; le jury des enseignants proposent donc les 38 apprentis au titre d'ingénieur.

Monsieur TOURNIER invite alors les membres du Conseil à voter cette proposition. Elle est validée à l'unanimité.

C/ Habilitation Formation initiale Universitaire :

Monsieur VERHEYDE informe le Conseil d'Administration que 2 étudiants, Messieurs THERY et TURKOGLU n'ont pas obtenu 750 points au TOEIC et ne sont donc pas diplômables. Ces 2 candidats peuvent durant 1 an soit repasser le TOEIC afin d'obtenir un minimum de 750 points, soit effectuer un stage en pays anglophone avec la rédaction d'un rapport écrit en anglais. S'ils obtiennent un résultat positif, ils seront re-proposés à un prochain Conseil d'Administration.

Le jury des enseignants propose alors 30 étudiants au Titre d'Ingénieur.

Monsieur TOURNIER invite donc les membres du Conseil à voter cette proposition. Elle est votée à l'unanimité.

De plus, Monsieur TOURNIER invite les membres du conseil à voter pour les 4 étudiants qui n'avaient pas obtenu le TOEIC en 2002 et qui l'ont obtenus en 2003, jusqu'à ce jour, il n'y a pas de nouvelles concernant les 2 autres étudiants, une attestation sera rédigée précisant que l'apprenti est diplômable sous réserve de l'obtention du TOEIC.

L'ensemble des procès verbaux est mis à la signature.

V - Rapport d'activité et prospective :

A/ Recrutement 2003/2004 :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur VERHEYDE qui présente à l'ensemble des membres du Conseil les recrutements effectuées dans les 3 formations pour la rentrée 2003/2004.

Au niveau BAC : Cette année, 169 dossiers ont été réceptionnés, 144 étudiants ont été convoqués aux tests et entretiens de motivation. Après l'étude et la sélection des dossiers, 104 ont été admis, 60 se sont inscrits ; on ajoute à ces derniers, 2 doublants, la promotion s'élève donc à 62 étudiants.

Au niveau BAC + 2 : 176 dossiers ont été reçus, 128 étudiants ont été convoqués aux tests et entretiens de motivation. "Pour la formation apprentissage, 41 ont été retenus, 25 se sont inscrits, à ce chiffre s'ajoute 19 étudiants issus du cycle préparatoire 2^{ème} année et 3 doublants ce qui fait une promotion de 47 apprentis. Pour la formation universitaire, 18 ont été retenus, 12 se sont inscrits, à ce chiffre s'ajoute 16 étudiants issus du cycle préparatoire 2^{ème} année et 3 doublants, ce qui fait une promotion de 31 étudiants.

En formation continue : 18 auditeurs constituent l'effectif de la 12^{ème} promotion :

- 4 plans de formation,
- 12 CIF
- 2 Demandeurs d'emploi

B/ Bilan des admissions en année supérieure :

Monsieur VERHEYDE commente le document de la pochette.

En Cycle Préparatoire 1^{ère} année :

22 étudiants sur 38 passent en année supérieure.

En Cycle Préparatoire 2^{ème} année :

36 étudiants sur 36 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Universitaire 1^{ère} année :

21 étudiants sur 25 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Apprentissage 1^{ère} année :

36 apprentis sur 41 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Universitaire 2^{ème} année :

23 étudiants sur 24 passent en année supérieure.

En Cycle Ingénieur Apprentissage 2^{ème} année :

35 étudiants sur 40 passent en année supérieure.

Les étudiants n'ayant pas le niveau requis pour le passage en année supérieure redoublent ou sont réorientés.

C/ Bilan des relations industrielles :

Monsieur TOURNIER donne la parole à Monsieur DUBAR, Responsable du Service des relations industrielles de l'ISIV. Celui-ci effectue la présentation des personnes composant ce service :

-Monsieur Xavier DELCORTE est l'ingénieur chargé de la coordination de la formation initiale,

- Mademoiselle Valérie VENDIESSE est l'ingénieur chargée du développement de la formation continue,
- Madame Sabine LABARRIERE est la secrétaire des relations industrielles.

Il présente le bilan de la formation continue, de la formation initiale par apprentissage et de la formation initiale (voir les documents de la pochette).

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur MERLIER et Monsieur TOURNIER remercient l'ensemble des membres du Conseil pour leur participation.